

Vincent de Coorebyter

« LA FLANDRE COMMENCE À MESURER LES RISQUES D'UNE SCISSION »

Le directeur général du CRISP est interrogé par Pierre Neuray, directeur de la CCI Liège-Verviers-Namur et Philippe Barras, vice-président de la CCI Brabant wallon.

CCI Mag : Est-ce que les difficultés actuelles de la Belgique n'étaient pas inscrites dès le départ dans le système fédéral à la belge, avec seulement trois régions et trois communautés, très différent de celui des Etats-Unis, de l'Allemagne ou de la Suisse ?

VDC : « Au-delà du nombre d'entités fédérées, il est vrai que le fédéralisme belge est tout à fait singulier. Fédérer signifie s'unir dans le respect de la pluralité. En Belgique, il s'agit, au contraire, d'un fédéralisme de dissociation à partir d'un Etat unitaire, qui a fonctionné de 1830 à 1970, dans lequel le peuple flamand se

sentait mal reconnu d'un point de vue linguistique, alors qu'il était le plus nombreux. Le conflit est double. Il y a d'abord le conflit linguistique qui a commencé dès le 19ème siècle et s'est prolongé jusqu'après la seconde guerre mondiale. Il a conduit à la création des deux grandes communautés, française et flamande, pour tout ce qui relève de l'immatériel, notamment la culture au sens large, l'enseignement et la santé. C'était une revendication flamande. Face à cela, il y a eu la revendication wallonne pour plus d'autonomie économique. Déjà en 1920, les Wallons

dénonçaient... les transferts sud-nord ! Cette exigence de plus d'autonomie économique s'est amplifiée avec les crises charbonnière et sidérurgique. Ce sont, par exemple, les fameuses réformes de structure réclamées par la FGTB d'André Renard lors des grandes grèves de l'hiver 1960-61. Cela a débouché sur la création de régions disposant de compétences socio-économiques ».

L'éclatement des partis nationaux

« Cette évolution vers plus d'autonomie culturelle et économique est le résultat de l'impossibilité de résoudre les conflits dans le cadre d'un Etat unitaire et cette fédéralisation du pays a coïncidé avec l'éclatement des partis nationaux. Cela a commencé avec le PSC-CVP en 1968 à la suite de l'affaire de Louvain. Ce fut ensuite le Parti libéral et enfin le Parti socialiste en 1978. Les écologistes, dès le départ, ont eu des partis distincts dans chaque communauté. Cela a évidemment des effets centrifuges puisque les partis ne sont les porte-parole que d'une communauté et ne rendent des comptes qu'à la moitié du pays. Dans les autres Etats fédéraux, les principaux partis sont nationaux même s'il existe des partis régionaux, au Québec par exemple.

La distanciation est donc de plus en plus grande. D'une part, la Flandre, politiquement à droite, région historiquement rurale où l'Eglise était importante et la classe ouvrière relativement peu nombreuse, avec une forte tradition conservatrice et interclassiste. D'autre part, la Wallonie, avec des syndicats très à gauche, marquée par un certain anticléricalisme et centrée sur la grande industrie. Pour schématiser ce passé contrasté, on pourrait dire une Flandre interclassiste et catholique face à une Wallonie marquée par la lutte des classes et le rationalisme.

Cette différenciation s'est déjà exprimée spectaculairement lors de la Question royale en 1950, quand le retour de Léopold III fut souhaité par 72% des Flamands et seulement 42% des Wallons.

C'est cette différenciation qui s'est à nouveau exprimée le 13 juin dernier, sous une forme qui a évolué, et que symbolisent la victoire éclatante de la N-VA en Flandre et le succès du PS en Wallonie ».

Les rendez-vous manqués de 2001 et 2005

CCI Mag : Si nous comprenons bien, cette crise est tout sauf nouvelle. Comment n'y a-t-il pas assez de sages capables de prendre du recul ?

VDC : « Plusieurs réformes ont été précédées d'étapes de réflexion, que ce soit au sein de commissions du Parlement ou à l'occasion de dialogues ouverts aux partis de l'opposition comme de la majorité. En 1987-88, la réforme a couronné près de six mois de négociations. En 1993, la Volksunie et les Ecologistes ont appuyé la majorité de l'extérieur. Malheureusement aujourd'hui, une bonne réforme ne peut plus concerner la meilleure gouvernance possible ou le cadre formel le plus efficace car on en est arrivé à un rapport de force avec des revendications très différentes, des pommes de discorde et des tabous, comme la frontière linguistique ou le statut de Bruxelles.

En 1846, huit communes bruxelloises étaient flamandes à 100% dont celles du sud de Bruxelles, aujourd'hui très francophones. Les Flamands sont très sensibles à la question de Bruxelles et c'est pour cela qu'en 1988, Jean-Luc Dehaene a proposé l'expression de « Région de Bruxelles Capitale » pour bien indiquer son caractère particulier. En 1993, Jean-Luc Dehaene avait aussi averti que le fédéralisme était un processus évolutif et qu'il n'y avait pas de réforme définitive. Les francophones ont parfois joué avec le feu. Si, en 2001, ils ne s'étaient pas contentés d'une réforme minimale et du refinancement de la Communauté française, ce serait plus facile aujourd'hui, sans parler de l'échec de la négociation sur BHV, en mai 2005, qui a véritablement traumatisé les Flamands et entraîné l'abandon du Forum institutionnel ».

Patronats différents

CCI Mag : Le patronat est aussi très différent au Nord et au Sud. L'UWE est souvent très proche de la FEB, ce qui n'est pas le cas du VOKA...
VDC : « Ce qui peut sembler paradoxal car le

VOKA est très demandeur d'autonomie économique alors que les revendications flamandes étaient, au départ, essentiellement culturelles. Par contre, le patronat wallon se méfie d'une régionalisation accrue alors qu'en 1960, les Wallons voulaient plus d'autonomie économique ! »

CCI Mag : Oui, mais cette revendication était surtout portée par la FGTB...

VDC : « En effet, mais si au départ l'autonomie économique était souhaitée par la FGTB wallonne pour développer une sorte d'économie mixte, c'est d'une autre sorte de régionalisation qu'il s'agit aujourd'hui, porteuse de menaces de concurrence interrégionale.

Ceci dit, il faut préciser que dès avant 1940, il y avait des revendications flammingantes pour plus de cadres flamands dans un monde financier et industriel dominé par l'intelligentsia francophone. A l'époque on a aussi assisté, en Flandre, à un premier regroupement des forces autour des mondes agricole et bancaire, en lien avec le parti catholique et le VEV, ce qui a conduit à la création d'une grande banque flamande, la Kredietbank. Aujourd'hui, les données objectives justifient sans doute la prudence des uns et le volontarisme des autres... »

CCI Mag : Le patronat wallon apparaît plus timoré. Il n'y a pas, par exemple, de mémorandum institutionnel des patrons wallons, il n'y a pas de consensus comme ce fut le cas autour de Flanders Technology.

VDC : « Il ne faut pas oublier que le plus gros actionnaire en Wallonie, même s'il est en recul... ce sont les pouvoirs publics, dont la Région wallonne qui possède des participations dans de nombreuses entreprises. En raison de la puissance du pilier socialiste en Wallonie, il n'existe pas comme en Flandre de convergence structurelle entre monde politique, syndicats et patronat. Il y a plus de méfiance et de dispersion. Et puis, il n'y a pas de partis exclusivement wallons. Le principal parti wallingant est un parti rattachiste, le Rassemblement Wallonie-France. Il n'y a pas de véritable patriotisme wallon ».

L'intérêt de la Flandre

CCI Mag : Finalement, vers où va-t-on ? Y a-t-il encore des facteurs d'union ?

VDC : « Je vais peut-être vous surprendre après tout ce que j'ai dit, mais je crois que oui ! Les partis francophones, ainsi que la gauche flamande — qui craint une Flandre indépendante dominée par la droite —, restent attachés à un cadre belge. C'est plus ambigu au CD&V et à l'Open VLD, mais sur les 150 députés à la Chambre, il n'y a que 40 représentants de partis séparatistes ou ultra-autonomistes. Je pense que les perspectives de séparatisme sont moins évidentes qu'il y a cinq ans et qu'au sein du CD&V et de l'Open VLD, domine la notion de « l'intérêt bien compris ». On a pris la mesure des risques :

- la marque Flandre se vend moins bien que la marque Belgique et surtout Bruxelles ;
 - l'indépendance de la Flandre en gardant Bruxelles est exclue,
 - la Flandre est fragile face aux investisseurs étrangers comme Opel à Anvers ou Ford à Genk et aux risques de chômage,
 - le territoire flamand est saturé et la Flandre connaît de gros problèmes de mobilité,
 - la pyramide des âges et le taux d'emploi des plus de 50 ans sont défavorables,
 - la bonne gouvernance est mise en cause : plus de 15 ans pour choisir tunnel ou viaduc à Anvers,
 - enfin, la dette publique belge a recommencé à croître depuis la crise financière de 2008.
- D'où le scénario d'une réforme accrue dans le cadre belge. Par exemple, la note De Wever ne mentionnait aucune revendication de régionalisation de la SNCB et le transfert de la seule mission régaliennne vers les régions ou communautés concernait l'organisation des cours et tribunaux.
- Il y a bien sûr l'autonomie fiscale mais on peut aller très loin dans cette autonomie en maintenant un mécanisme de solidarité. On pourrait avoir une réforme institutionnelle très poussée pour satisfaire les Flamands et une réforme de la loi de financement très prudente pour rassurer les Wallons ».

